

Le 1^{er} mars 2005

Pour la défense de nos rémunérations

Le 10 mars rejoignons le mouvement national

Les négociations salariales engagées fin 2004 au niveau de la profession se sont soldées par un échec. Aucun accord d'augmentation générale n'a été conclu du fait de l'intransigeance des représentants des employeurs qui continuent de privilégier la rémunération individuelle au détriment de la revalorisation des rémunérations collectives.

La CNCE a donné comme directives aux entreprises de prévoir une mesurette de 0,7 % à compter du 1^{er} juin 2005, soit 0,4 % en masse sur l'exercice.

En conséquence, nos organisations syndicales ont demandé à G. Cotret, membre du directoire de la CNCE en charge des ressources humaines, de rouvrir les négociations afin de traiter en priorité :

- la question du pouvoir d'achat de nos salaires
- la revalorisation des minima salariaux.

En réponse, G Cotret nous a reçus ce jour. Il n'a accédé en rien à nos demandes. Il a, a contrario, insisté sur les positions patronales :

- affirmation de la politique d'individualisation à outrance des rémunérations,
- pas de réouverture des négociations pour l'exercice 2005.

En un mot : Circulez, y'à rien à voir !

Ainsi, nonobstant les excellents résultats du Groupe, ses ambitions de conquête, sa volonté d'attirer de nouveaux talents,... nos employeurs :

- refusent de répondre à une question élémentaire de justice sociale consistant à attribuer aux salariés une juste revalorisation de leur rémunération,
- poursuivent leur politique de rémunérations individuelles basée sur la performance, financée par la baisse du pouvoir d'achat de la rémunération de chacun(e).

Nous ne pouvons laisser cette situation perdurer sans réagir. Nos préoccupations rejoignent celles des salariés de la plupart des entreprises, tant publiques que privées, confrontés à la politique de régression sociale.

Aussi, nous appelons les salariés du Groupe Caisse d'épargne à participer à l'appel interprofessionnel du 10 mars pour la défense de nos rémunérations.

Dans la poursuite de la journée d'action du 5 février, contribuons à amplifier ce mouvement de protestation pour :

- mettre un frein à la politique générale de remise en cause des droits des salariés,
- obtenir la réouverture des négociations salariales en Caisse d'épargne.

Le 10 mars, soyons nombreux en grève et dans les manifestations interprofessionnelles.

Les délégués syndicaux nationaux

CFDT - CFTC - CGT - FO - SUD - Syndicat-Unifié/Unsa

A Strasbourg, place de la gare à 16 heures

A Mulhouse, place de la Réunion à 16 heures